

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 1875.

PRÉSIDENTE DE M. HACHETTE, PRÉSIDENT.

Membres présents : MM. Hachette, Barbey, Nusse, Pille, Bi-gault d'Arcot, Périn, Bachelet, Darié, Drouet, Rollet, Mayeux et Moulin, secrétaire.

Correspondance. — Après la lecture du procès-verbal, qui est adopté, le Secrétaire donne connaissance des lettres par lesquelles MM. Morlot, Prat, Delhomme, Fournier et Moulin fils remercient de leur nomination comme correspondants.

M. Delteil continue sa collection du *Livre d'Or de La Fontaine* ; il a déjà réuni 8 volumes et demande que la Compagnie, conformément à la promesse qu'elle lui a faite, veuille bien acquitter les frais de reliure s'élevant à 68 francs. M. le Trésorier est chargé d'acquitter cette note. M. de Laubrière, en excursion scientifique avec M. Wattelet, de Soissons, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. M. Poussant exprime également ses regrets de ne pouvoir répondre à la convocation qui lui a été adressée. M. Boquet-Liancourt, de la Société de Meaux, donne quelques renseignements sur l'Arquebuse de Château-Thierry, renseignements dont M. Barbey fera son profit dans l'étude qu'il prépare sur cette Compagnie.

Ouvrages reçus depuis la dernière réunion :

- 1^o *Revue des Sociétés savantes*, janvier et février 1875 ;
- 2^o Liste des membres du Comité des travaux historiques et instructions, etc. ;
- 3^o *Bulletin de la Société polymathique du Morbihan*, 1^{er} semestre 1875 ;
- 4^o *Annales de l'Académie de Mâcon*, tome XII, 1873-1874 ;
- 5^o *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 15^e année, 1874 ;
- 6^o *Congrès archéologique de France*, XXXVII^e session. Lisieux, 1870 ;
- 7^o *Congrès archéologique de France*, XXXVIII^e session. Angers, 1871 ;

- 8° *Congrès archéologique de France*, XXXIX^e session. Vendôme, 1872 ;
9° *Congrès archéologique de France*, XL^e session. Châteauroux, 1873 ;
10° *Société d'Archéologie lorraine*, n° du mois d'août 1875.

Le Secrétaire fait observer que, par erreur, le volume 37^e du *Congrès archéologique de France* a été adressé en double exemplaire, tandis que le 36^e volume ne nous est point parvenu. M. le Président se charge d'en faire l'échange.

M. Amédée Varin, dans une lettre à M. Barbey, complète les notes qu'il a fournies sur les grottes préhistoriques de Crouttes : « Il y en a peu que l'on puisse visiter complètement, parce que l'entrée en est obstruée par les éboulements de terre et les effondrements de rochers qui en formaient la façade. Il doit en exister tout le long des roches signalées, et que l'on retrouverait, sans aucun doute, en faisant quelques fouilles de déblaiement. Comme elles sont d'un abord difficile et qu'elles n'ont point été utilisées, elles ont dû rester dans leur état primitif et doivent, par conséquent, être très-curieuses à explorer. »

M. Varin met à la disposition de la Société les dessins des six haches de pierre qu'il a fait lithographier ; des remerciements chaleureux seront adressés à l'éminent graveur.

La commune de Troësnes, dont M. Nusse fait l'Histoire, tire son nom de l'essence d'*arbustes* commune à cette contrée. Des vestiges de demeures souterraines y subsistent encore. Saint Vulgis, disciple de saint Remy, se retira dans la forêt de Troësnes et y attira quelques religieux. Plusieurs miracles, si l'on en croit la légende, ont eu lieu sur le tombeau du saint dont les reliques, en grande vénération dans le pays, ont été, au IX^e siècle, déposées à Saint-Sébastien de La Ferté-Milon.

Chouy (*choa*, chaumière construite en bois), autre commune du canton de Neuilly-Saint-Front et dont M. Nusse nous donne l'Histoire, renferme aussi des habitations souterraines ; nos collègues, MM. Barbey et Harant, nous en avaient entretenu bien avant que ne fût publiée la Notice de M. Fleury sur les Grottes préhistoriques des bords de l'Ourcq. La forêt de Retz couvrait la plus grande partie

de son territoire ; c'est sur une portion de ce défrichement qu'était la *Loge Tristan*, du nom du seigneur ancien, chambellan de Philippe-Auguste, qui l'a fait construire ; quelques années encore avant la Révolution, il y avait à la Loge une chapelle domestique appartenant au chapitre de Vincennes. L'église, placée sous le vocable de saint Gervais et saint Protais, n'offre plus rien de remarquable.

Ce travail de M. Nusse, qui poursuit courageusement et si utilement pour notre Société l'histoire des communes du canton de Neuilly, attire à son auteur les félicitations de l'Assemblée. — Renvoyé à la commission des Annales.

M. Pille donne quelques explications sur un document que lui a remis un de ses collègues au Conseil général et qui intéresse notre arrondissement ; il promet une analyse complète de cette pièce : c'est un état des propriétés rurales de l'élection de Château-Thierry en 1728, état dressé en vue des renseignements demandés par l'administration pour asseoir le revenu fiscal. Au nombre des signataires figure M. Sutil, de Château-Thierry.

M. Barbey commence la lecture de son travail sur un almanach de 1718 représentant les cérémonies qui ont eu lieu à Meaux à l'occasion du prix provincial d'arquebusiers parmi lesquels figuraient ceux de Château-Thierry. Il cite une pièce de vers, ou mieux une chanson de cette compagnie ; notre collègue annonce, pour la prochaine séance, la fin de cette intéressante communication.

M. Rey a bien voulu relever le procès-verbal de la bénédiction des cloches à Chierry, où se trouvent relatés des noms qui honorent notre ville :

« Le 20 aoust 1628 on esté faictes les bénédictions des trois cloches
« de l'Église N^{re}-Dame de Chierry par moy curé sousigné dud. lieu.

« Desquelles la grosse a esté no^{ée} Anne par ses parrins et mar-
« reines : Dom Toussaint de La Motte, Religieux et Prieur en
« l'Abaye de Chezy, seigneur de Blesmes et de ses despendances ;
« Abel Le Noir, escuier, seigneur de La Tramilière ; noble sœur
« Anne Damas, Dame et Prieuse de l'Hostel-Dieu de Chaûry, et

« damoyelle Marie Carier; F^e de M^e Pierre Brayer, escuier, lieu-
« tenant assesseur civil et criminel de Chaûry.

« La moyenne a esté no^{ee} Louise par ses parrins et marreines qui
« sont : M^e Louis Charpentier, procureur du Roy en Élection, Pré-
« vosté et Baillage de Chaûry; M^e Charles de La Fontaine, conseil-
« ler du Roy, M^e des eaulx et forests, capitaine des Chasses au Duché
« de Chaûry et Chastilion-sur-Marne; damoyelle Louise Couturier;
« F^e de Jehan de Sevenay, escuier, seigr de Boistourel, Étampes,
« Blesmes et Chierry, ch^{er}, archer des gardes du corps du Roy et
« lieutenant po^r Sa Majesté au gouvernement de la ville et chasteau
« de Chaûry, et dame Marie Ginart, F^e de M^e Charles Bellanger,
« conseiller au baillage et siège présidial de Chaûry.

« La petite a esté no^{ee} Marie par Pierre Le Givre, marchand et
« echevin à Chaûry; Nicolas Josse, marchand; Marie Vitart, fille
« de M^e Pierre Vitart, procureur à Chaûry, et Claude Jannart, fille
« de M^e Nicolas Jannart, contrôleur au grenier à sel de Chaûry, ses
« parrins et marreines.

« Signé ROCH GEOFFROY. »

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'élection, comme corres-
pondants, de MM. Linet-Drouet et Perdrix; ces Messieurs sont
nommés; avis leur en sera donné par le Secrétaire.

La séance est levée à cinq heures et demie.

~~~~~